

Le Canada a ratifié le Traité FCE le 22 novembre 1991. Le Traité entrera en vigueur lorsqu'il aura été ratifié par tous ses signataires. Les ministres ont exprimé l'espoir qu'il puisse prendre effet avant le Sommet d'Helsinki, qui doit s'ouvrir le 9 juillet.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874